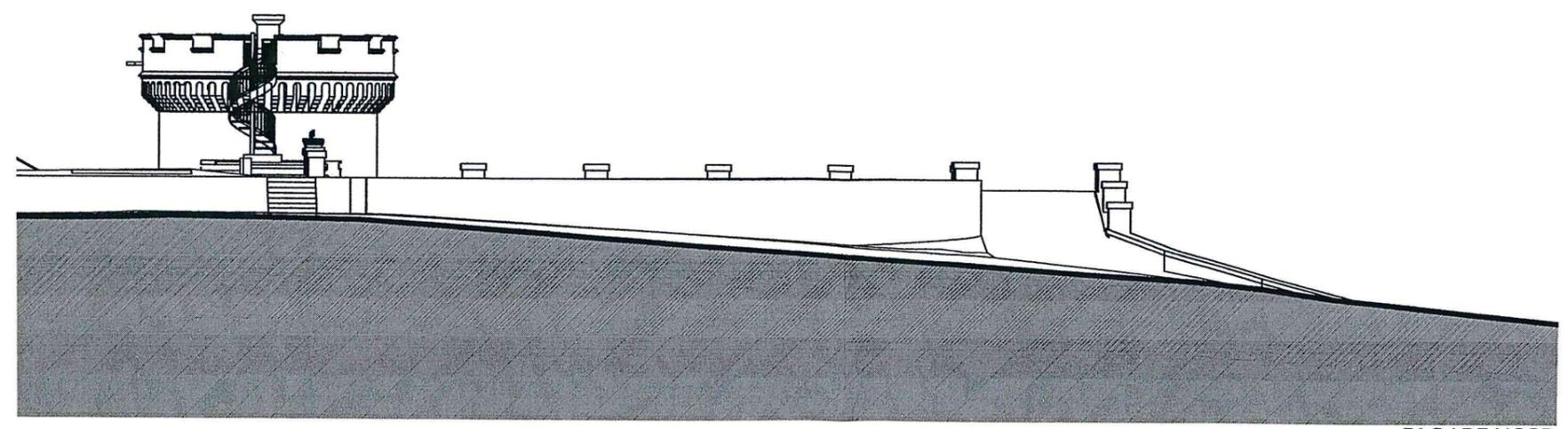
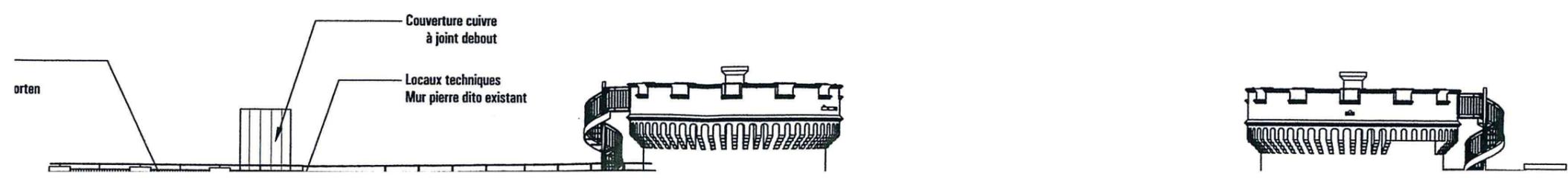


FACADE SU



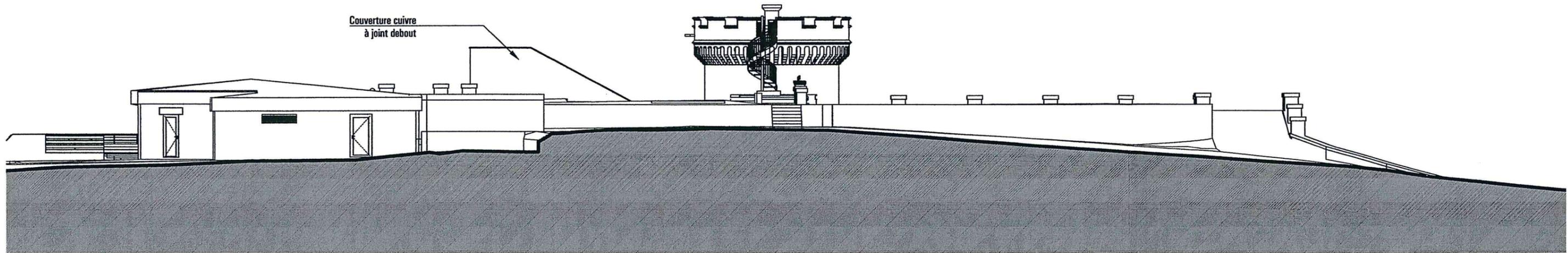
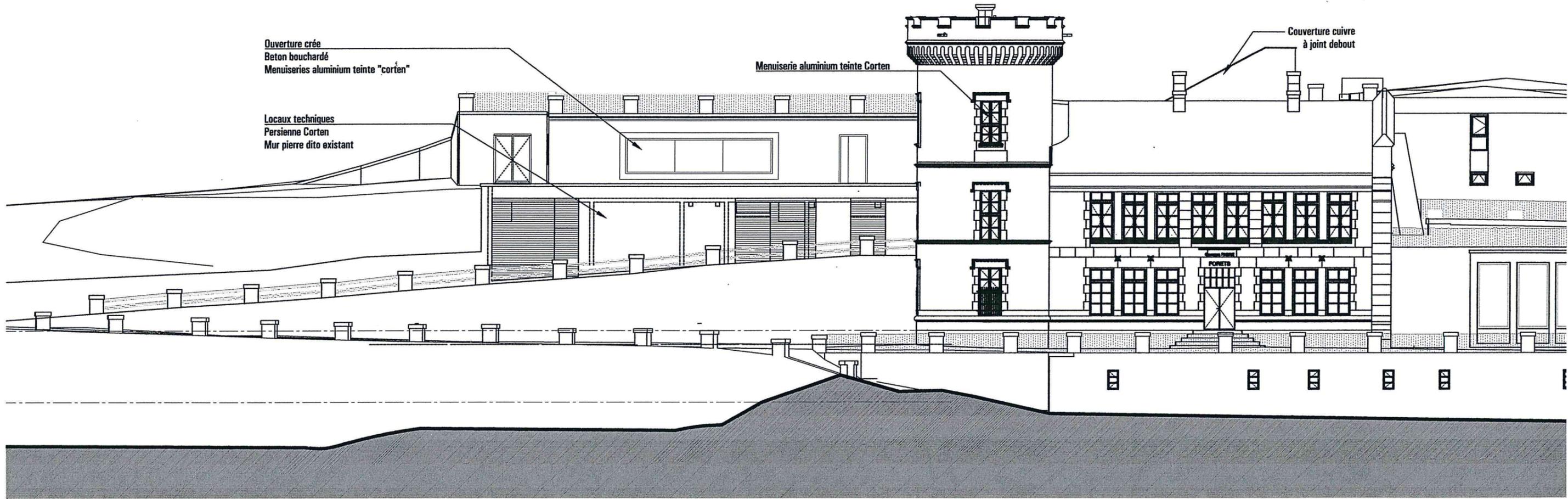
FACADE NORD



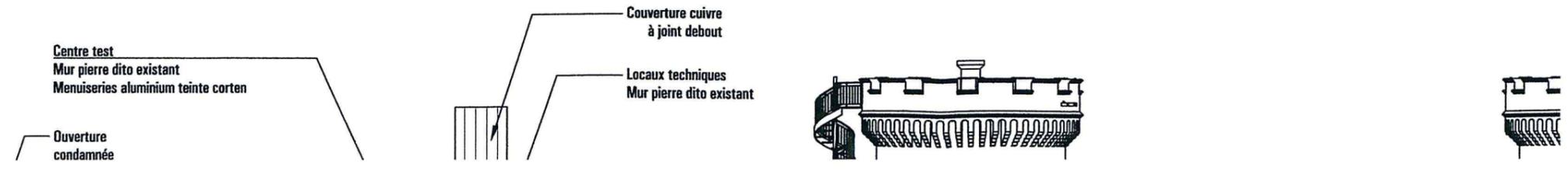
Vu pour être annexé à
mon arrêté du 13/05/2019.

Le Maire,
Thomas DAL



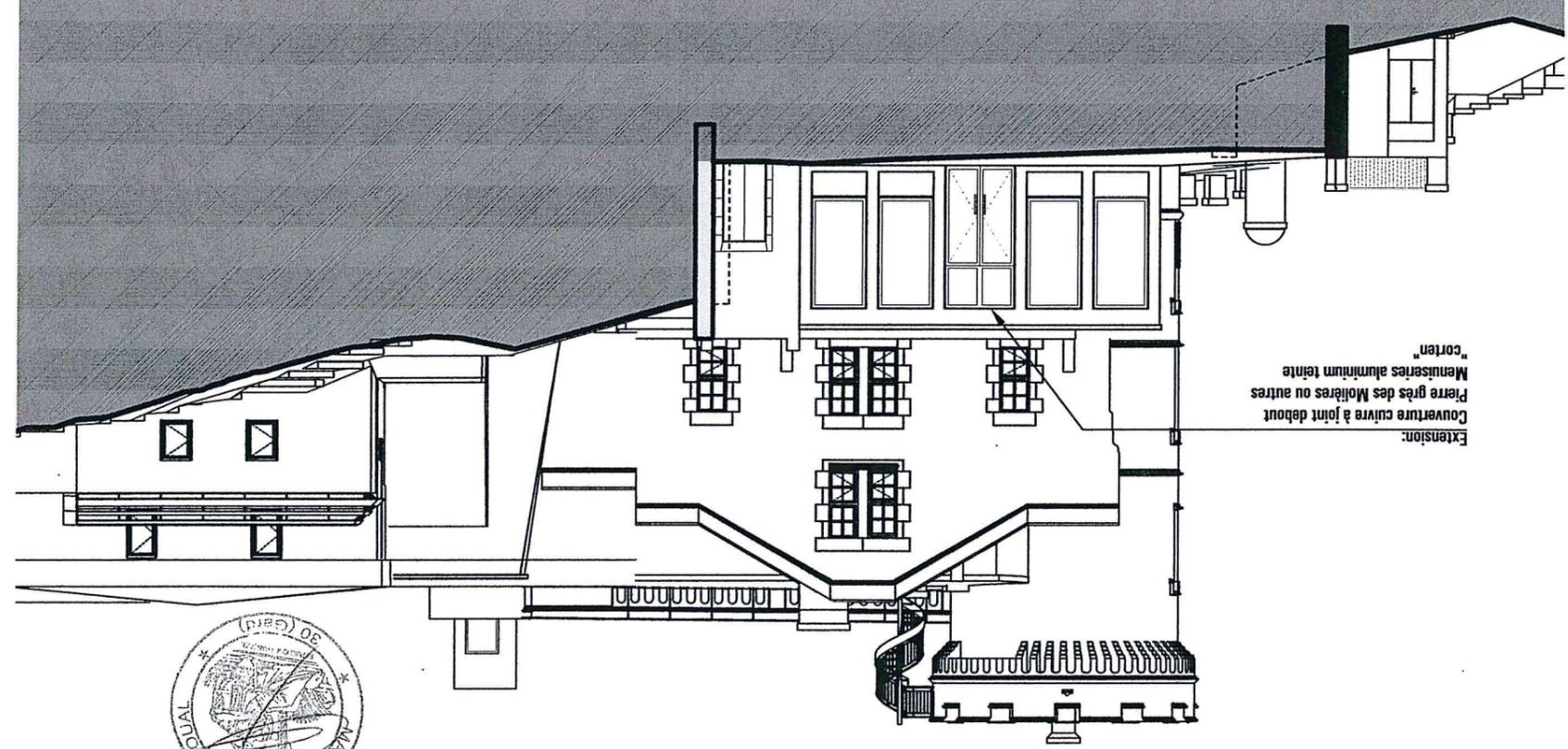


FACADE NORD



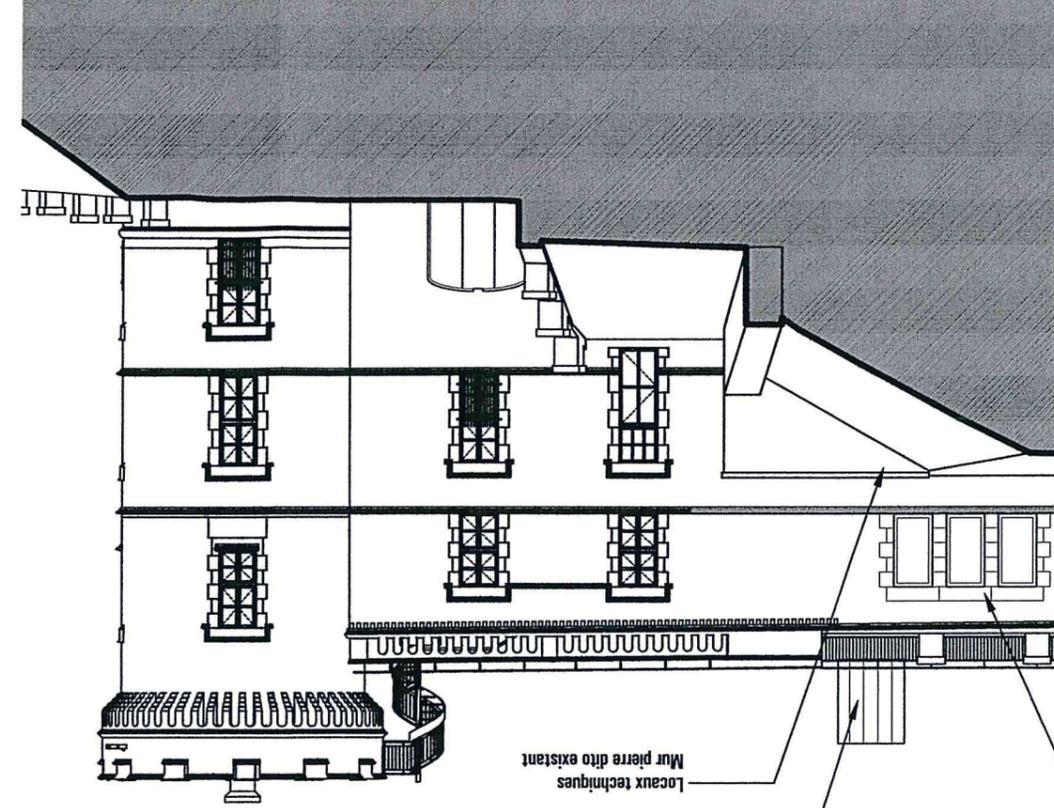
FACADE SUD

FACADE EST

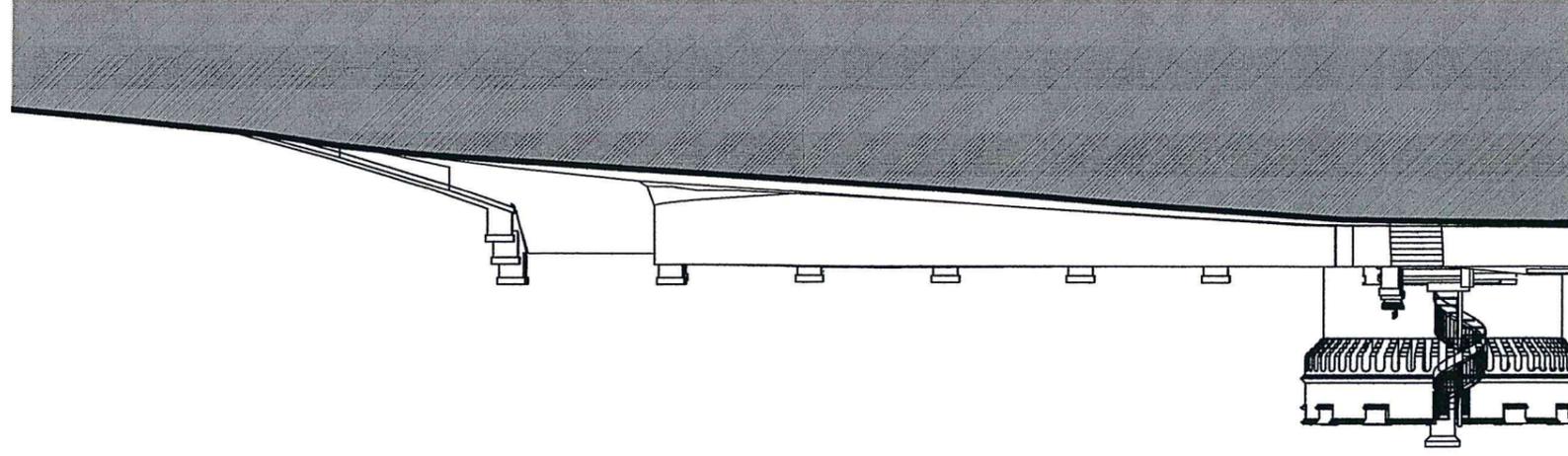


PERMIS DE CONSTRUIRE	OCTOBRE 2018	00	00	1/200	PC5	<h1>ELEVATIONS</h1>	Maitre d'ouvrage Communauté des Communes Causse Aligoul Cèvennes Terres Solidaires	Maitre d'oeuvre NAVECTH Architectes
ETAT	DATE	INDICE	NUMERO	ECH.				

FACADE OUEST



FACADE NORD



COUPE DD



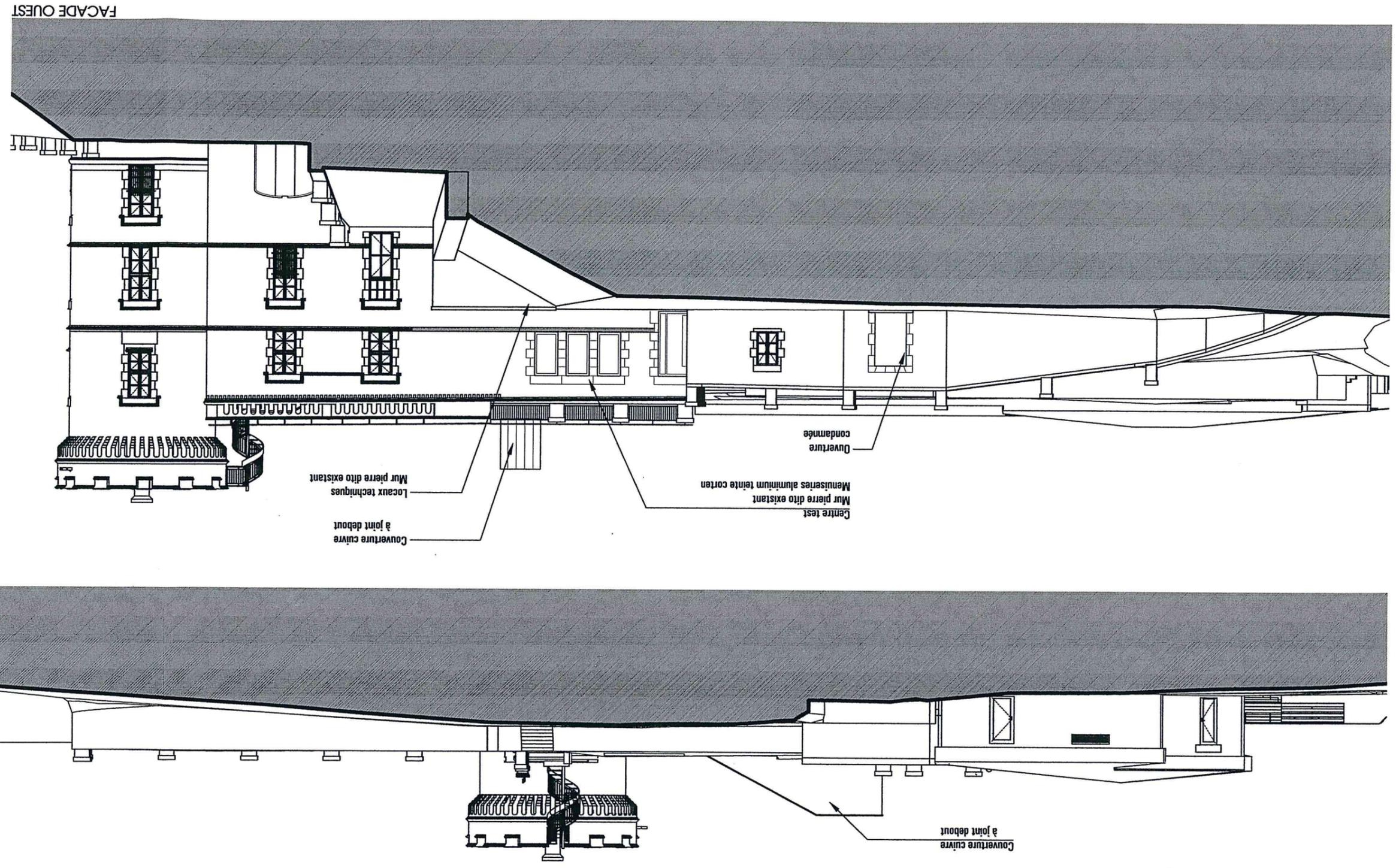
Vu pour être annexé à
mon arrêté du 13/05/2019
Le Maire
Thomaz 124L

Extension:
Couverture cuivre à joint debout
Pierre grès des Mollières ou autres
Menuiseries aluminium teinte
"corten"

Couverture cuivre
à joint debout
Locaux techniques
Mur pierre ditto existant

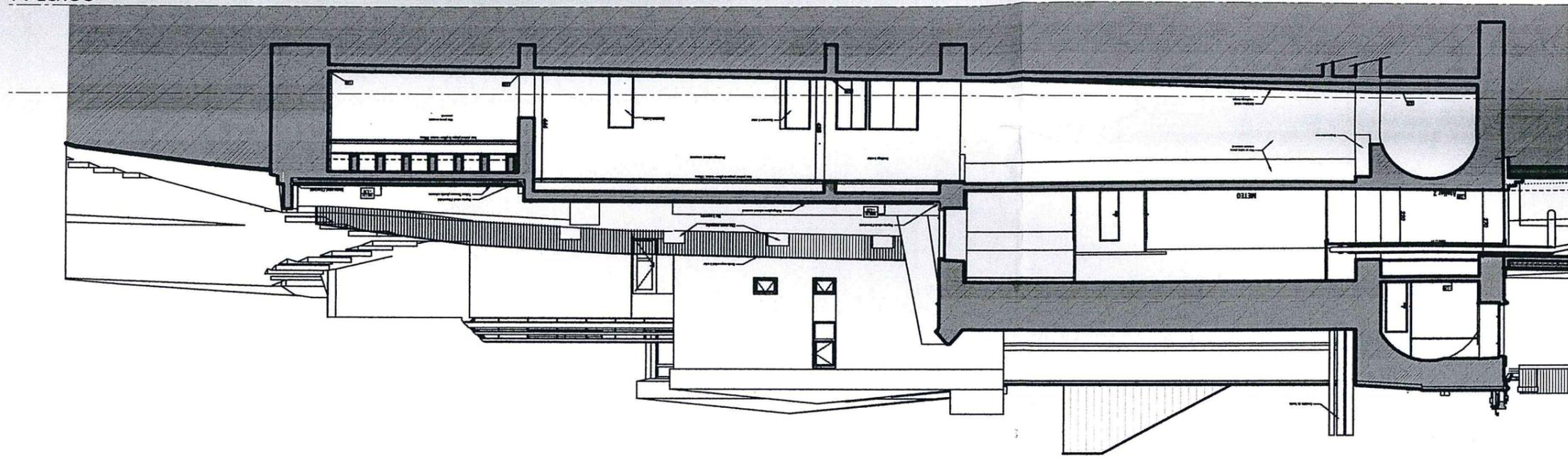
REHABILITATION ET AMENAGEMENT
DE L'OBSERVATOIRE DE L'AIGOUAL
Maitre d'ouvrage Communauté des Communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires
Maitre d'oeuvre NAVECTH Architectes

COUPE DD

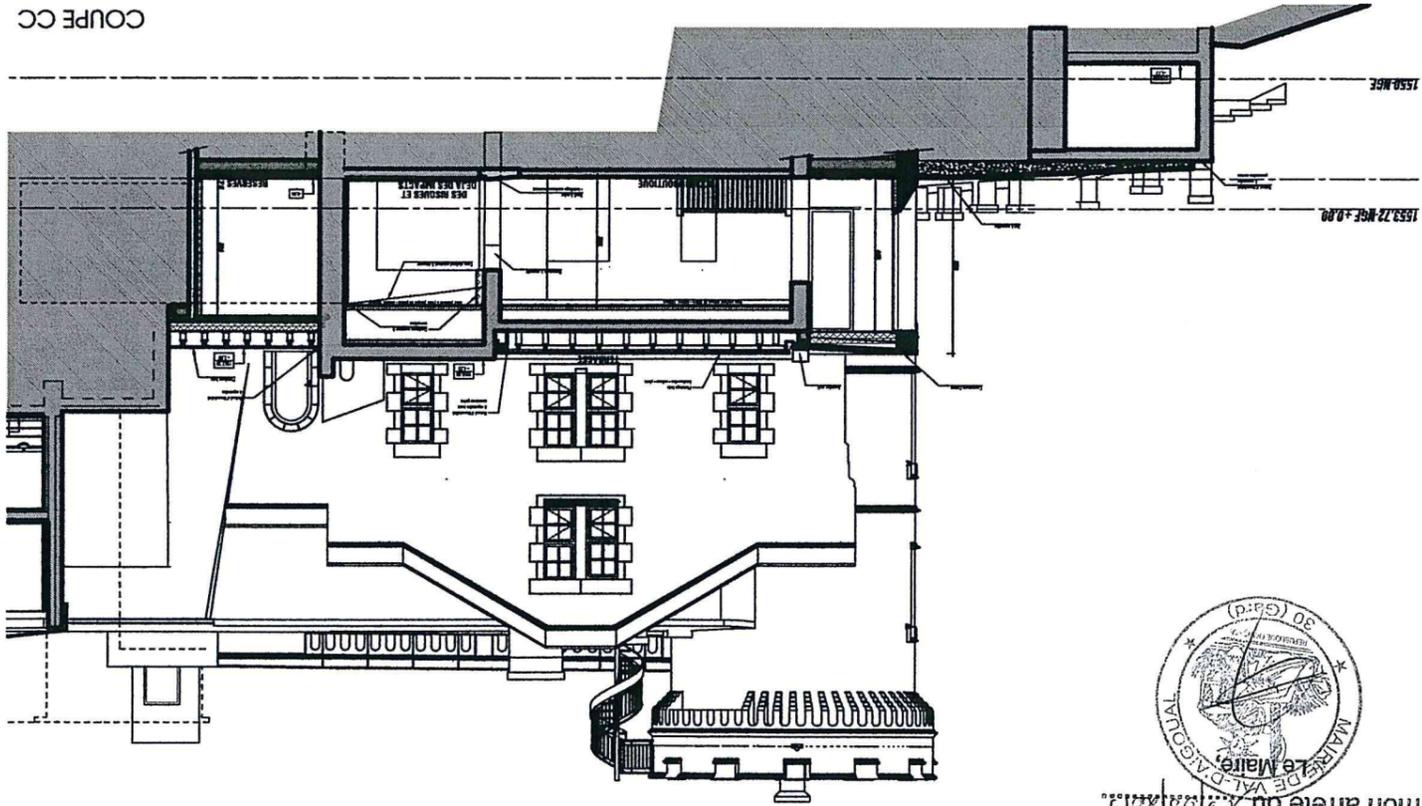




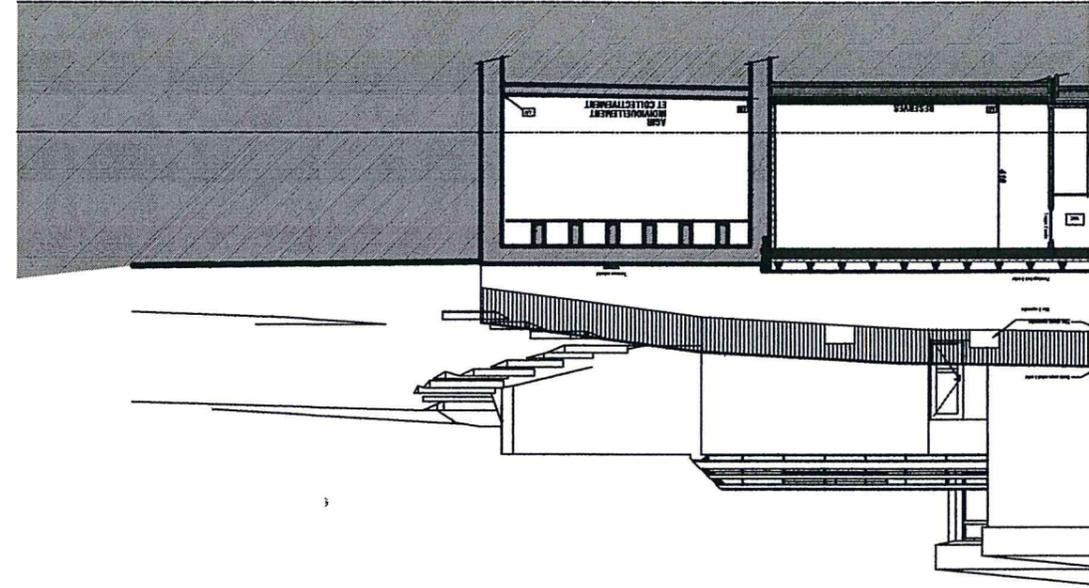
COUPE AA



COUPE CC

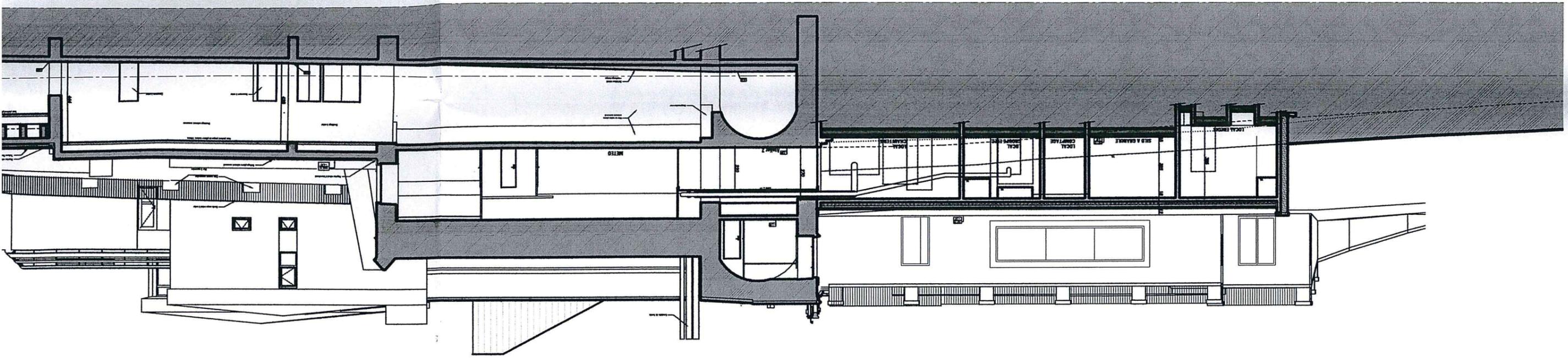
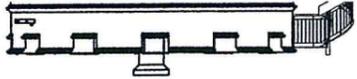


COUPE EE

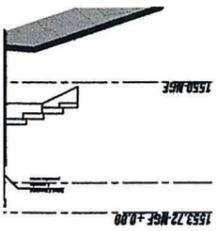
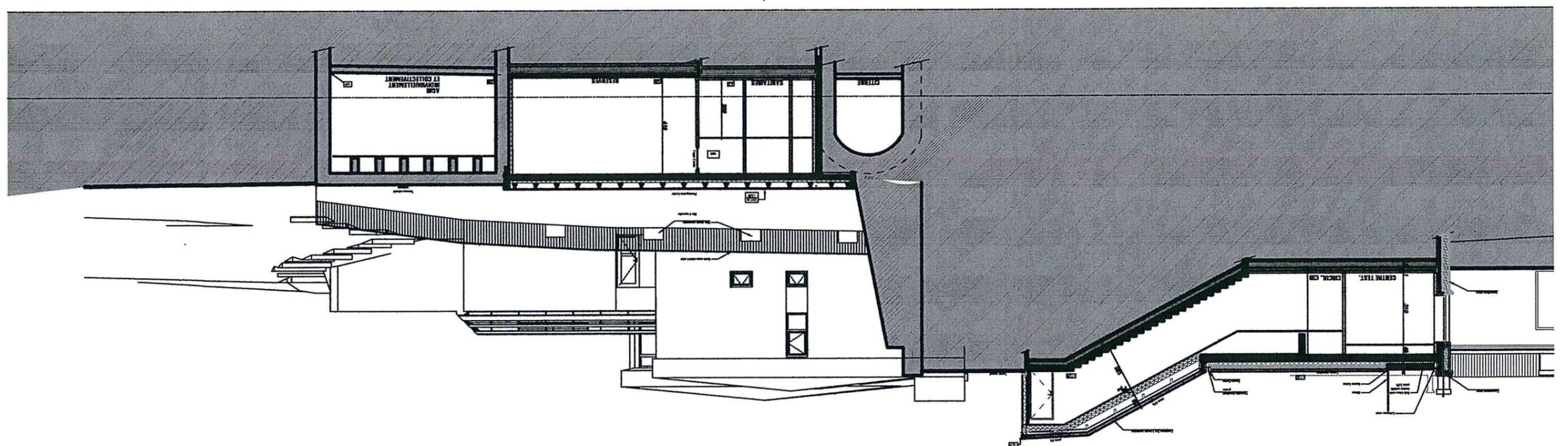


Vu pour être annexé à
mon arrêté du 13/01/19.
Maire de Val d'Aigoual





COUPE EE



Vu pour être an mon arrêté du 12

RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT
DE L'OBSERVATOIRE DE L'AIGOUAL

Maitre d'ouvrage Communauté des Communes Causse Aligoual Cévennes Terres Solidaires
Maitre d'oeuvre NAVECTH Architectes

COUPES

PC3

1/200

00

00

DECEMBRE
2018

PERMIS DE
CONSTRUIRE

ETAT

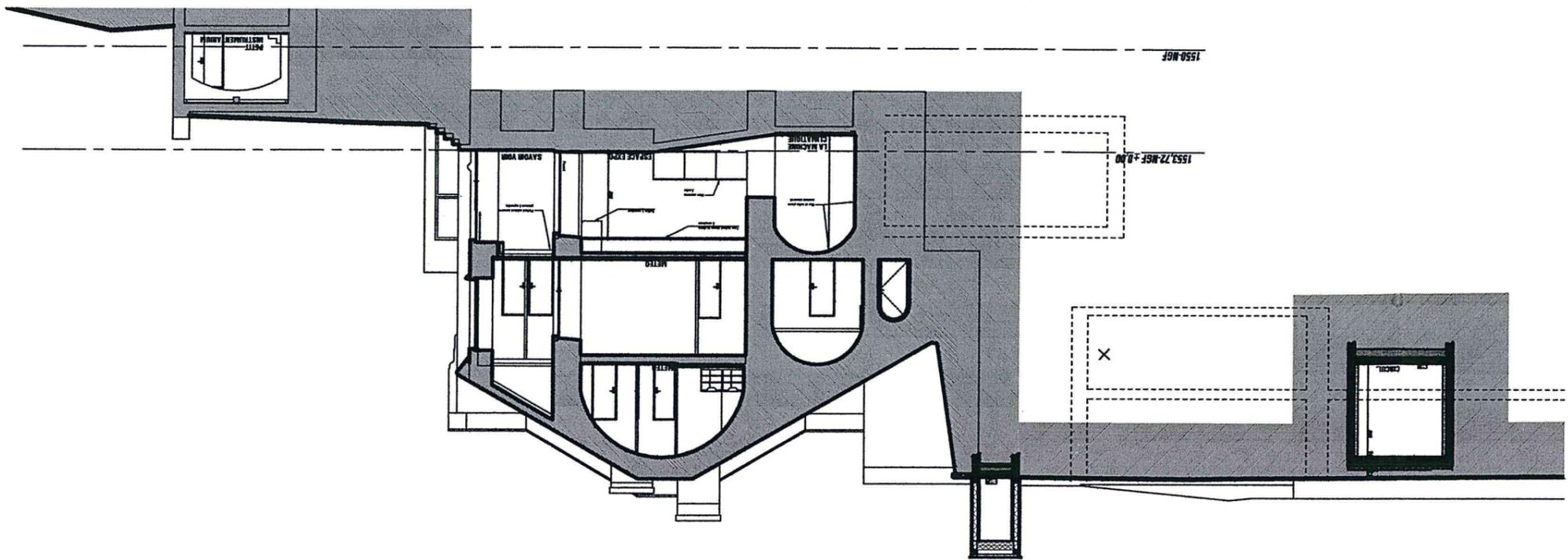
DATE

INDICE

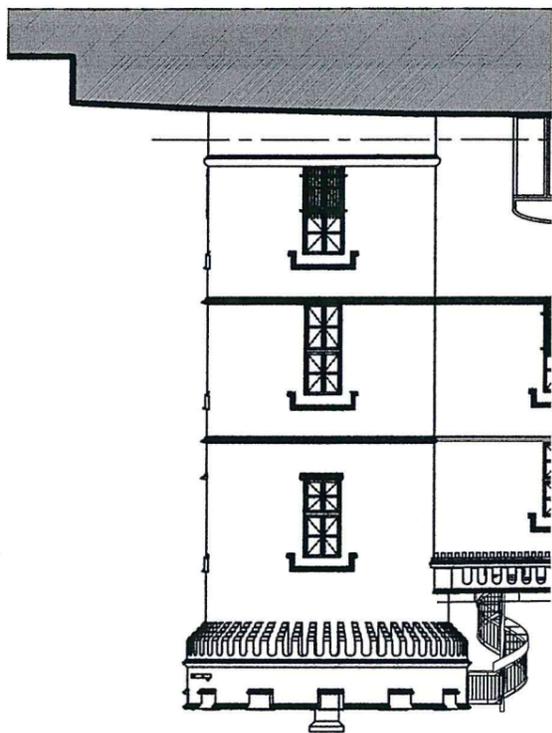
NUMERO

ECH.

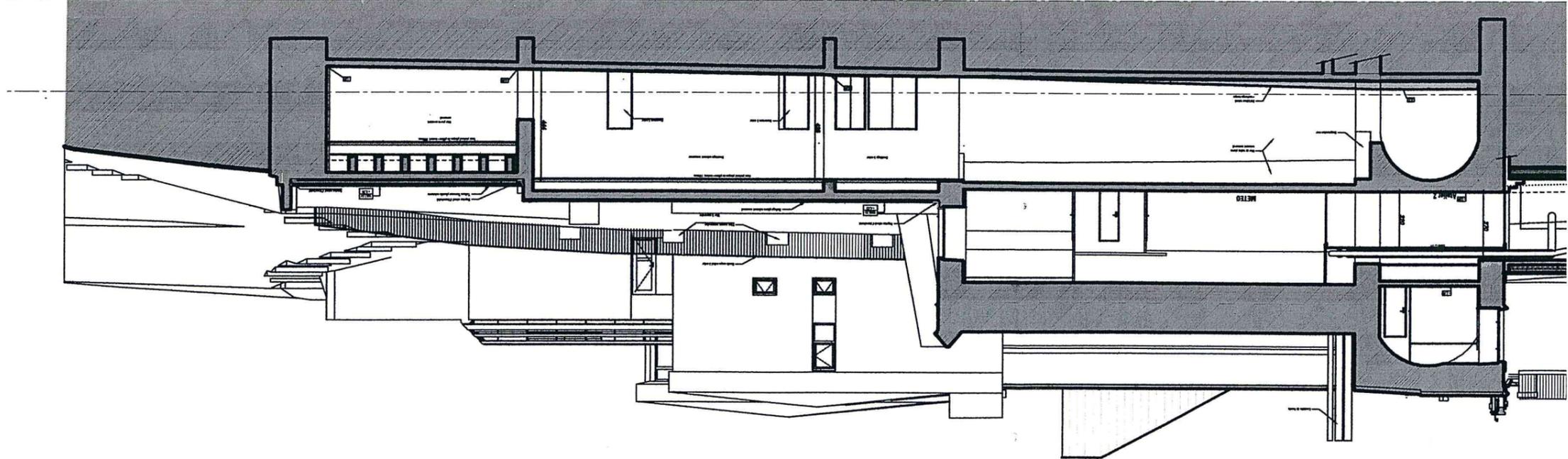
COUPE BB



COUPE DD



COUPE AA



REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE L'AIGOUAL

Maître d'ouvrage Communauté des Communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires
Maître d'œuvre NAVETH Architectes

PLAN DE MASSE

PC2 / PC1

ECH. 1/500

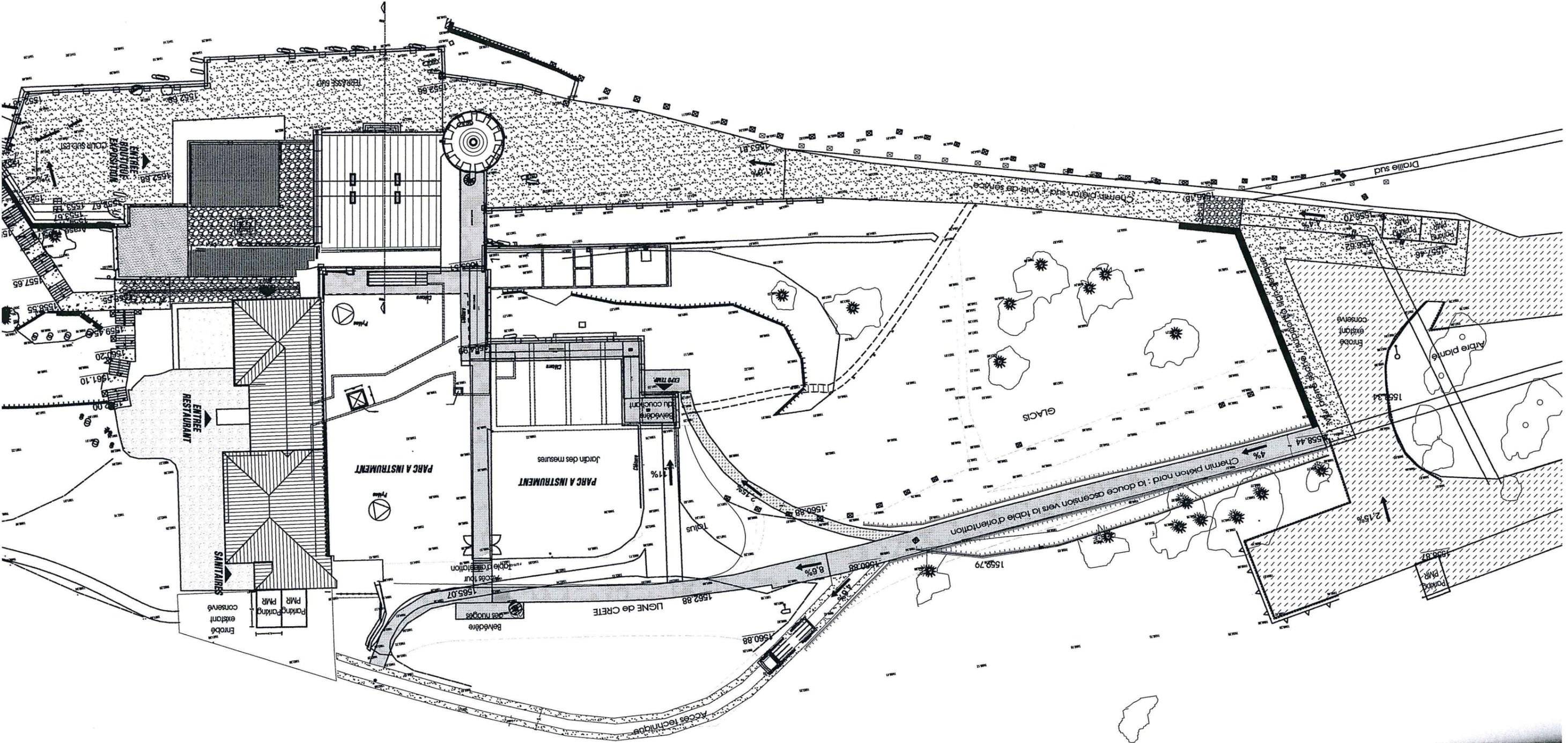
NUMERO 00

INDICE 00

DATE

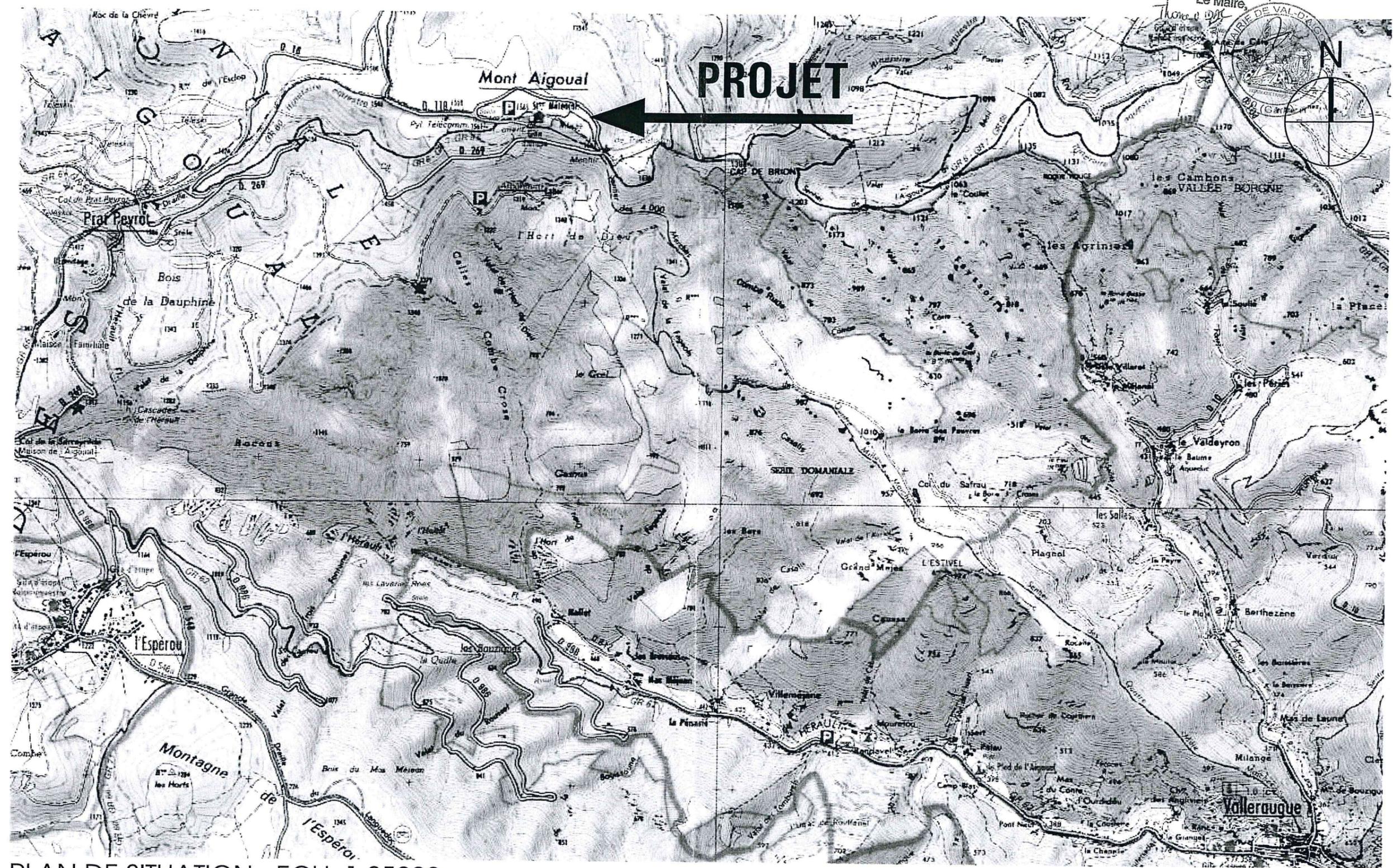
DECEMBRE 2018

P C



Vu pour être annexé à
mon arrêté du 13/10/2018

Le Maire



PLAN DE SITUATION - ECH. 1.25000

RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE L'AIGOUAL Maître d'ouvrage Communauté des Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires Maître d'oeuvre NAVECTH Architectes	<h1>PLAN DE SITUATION</h1>					ECH.	NUMERO	INDICE	DATE	ETAT
	PC39/40 n°2					1/2500	00	00	OCTOBRE 2018	PERMIS DE CONSTRUIRE

Vu pour être annexé à
mon arrêté du 23/5/2019
Le Maire,
Thomas

Maître d'ouvrage :
Communauté de Communes
Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires
L'Espérou
30570 VALLERAUGUE



Concerne : Dossier PC
Pièce PC04

REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE L'AIGOUAL

NOTICE PAYSAGERE ET ARCHITECTURALE

NOTICE DESCRIPTIVE DES ABORDS DU MONT AIGOUAL - ACCESSIBILITE

La présente notice vise à décrire les aménagements des abords du Centre d'Interprétation et de sensibilisation aux changements climatiques à l'Observatoire de l'Aigoual, non compris la zone de stationnement qui est conservé à l'état existant.

Présentation du projet

Pour être à la hauteur de ce lieu, et pour retrouver cette inscription dans le site si précieuse dans le choix des premiers constructeurs¹, deux aménagements nous semblent essentiels

- retrouver en arrivant par l'Ouest le profil du lieu :

o Celui de la montagne dans lequel s'enclasse le bâtiment. Ainsi un vaste glacis (à l'inclinaison douce) est remodelé. Il sera dégagé de toutes signalétiques et autres artefacts, les cheminements sont rejetés de part et d'autre, au sud et au nord. Agissons par soustraction pour gagner en lisibilité. La stratégie de soustraction part du principe que l'authenticité, la subtilité patrimoniale, la force sensorielle voire plastique des sites sont des éléments intemporels et le socle commun à mettre en valeur.

o Celui de l'horizontale créée par l'édifice menant à la tour si représentative de l'observatoire. Un mur, à la limite de l'espace de stationnement et du glacis, créera une nouvelle horizontale en premier plan. D'une hauteur variable de 20 cm à 2,50m de haut, bâti en pierres sèches, il formera un seuil, tout en pouvant être support de signalétique et de signalisation adaptée pour toute personne (déficience visuelle)

- Renouer avec la cour Sud-Est, lieu le plus abrité de l'ensemble du site. L'expérience de ce site est une variation entre à l'assaut du vent et à l'abri de celui-ci. Afin de retrouver un lieu de partage (en complémentarité avec des lieux d'isolement et de méditation propices dans ce site également), la terrasse/cour est agrandie en créant un mur de soutènement dans la géométrie de la terrasse sud mitoyenne. Le talus mitoyen et menant au restaurant sera retraité en gradins. Premières loges pour contempler des horizons nouveaux qui s'élargissent à l'infini, des aperçus démesurés ou des coups d'œil rapprochés aux spectacles vivants sur l'estrade installée sur la terrasse lors de festival l'été.

Les cheminements

La possibilité de découvrir le site par les deux faces, Nord ou Sud est conservée : 2 cheminements piéton et véhicule sont proposés. Pour la face nord, l'accès piéton est commun de celui de service sur 65 m puis les deux accès se séparent. Celui technique permet d'accéder au restaurant, toilettes et aux deux places PMR pour un accès à ces lieux. Les caractéristiques du terrain ne permettent pas la réalisation d'un cheminement accessible depuis l'extérieur du terrain, un espace de stationnement adapté a été prévu à proximité des sanitaires et du

¹ Georges Fabre écrit " Nous croyons cette idée excellente, car le corps de l'édifice pourrait avoir ainsi pour abri le talus de la montagne, tandis que le faite serait assez élevé pour observer dans toutes les directions" in "Le massif de l'Aigoual et l'Observatoire de METEO-FRANCE (1567m) Editions Association des Amis de l'Aigoual Archives Aigoual du temps de Jean Boulet

restaurant sur la face Nord du bâtiment.

Le chemin piéton permet un accès à la table d'orientation en haut de la tour accessible seulement par un escalier en colimaçon, un travail de modelage des terres a permis d'adoucir les pentes mais ne permet pas une accessibilité PMR.

Par contre pour le sud, c'est une même voie d'environ 120m et de 3,50 m de large en pente douce pour tous (pente entre 2,3% et 4,2%) permettant d'accéder à l'entrée principale du bâtiment (boutique et exposition) par la cour Sud Est.

Les revêtements

4 types de revêtements sont proposés :

- De l'enrobé grenailé pour l'accès sud en contraste avec la pelouse schisteuse alentour. C'est un revêtement non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue.
- De la pierre naturelle granit posée sur champs de 5 m de longueur, pour marquer le seuil à l'instar de ce qui a été fait récemment pour l'arrivée de la voie verte en amont de bâtiment. Une pose soignée est prévue pour ne pas avoir des ressauts de plus de 2 cm. Cette séquence présente un contraste visuel et tactile par rapport à son environnement permettant la détection à la canne ou au pied.
- Du béton de site sablé pour le cheminement piéton nord
- Du gravier pelouse compacté non meuble pour l'accès à la salle d'exposition temporaire.

Le dispositif d'éclairage

L'observatoire se situe dans la zone cœur du Parc National des Cévennes, territoire pilote qui a décidé de valoriser et de protéger sa qualité de ciel exceptionnelle. Ainsi il est devenu en août dernier la plus grande Réserve internationale de ciel étoilé d'Europe. La lutte contre la pollution lumineuse est inscrite dans le « Plan pour la biodiversité » présenté en juillet dernier par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Seul le bâtiment sera éclairé en façade.

Les escaliers

Les escaliers réaménagés, entre la cour sud-est et le restaurant sont des volées comportant plus de trois marches en pierre massive bouchardées, non glissantes dont le nez de la première et dernière marche sera contrastée. Ils seront accompagnés d'une main courante d'une hauteur de 0,90m.

NOTICE ARCHITECTURALE

Le projet est centré sur la création d'une exposition sur le climat, et sur la création de liaisons intérieures entre les différentes entités du site.

Parallèlement, une part des travaux est prévue pour améliorer les étanchéités à l'eau et à l'air, et mettre aux normes de sécurité incendie, d'électricité et d'accessibilité PMR.

L'entrée de l'exposition sud-est est maintenue, une extension est créée pour agrandir l'accueil boutique et donner une présence à cette entrée pour les visiteurs arrivant de l'ouest.

Elle permet aussi d'habiller et d'homogénéiser les extensions qui se sont succédé dans le temps (écuries, garages, ...).

Une autre extension est créée sur la rampe d'accès au 1^{er} étage pour intégrer les locaux techniques et la nouvelle chaufferie bois. Les entrées des locaux et les grilles de ventilation sont masquées par des ensembles persiennés en acier corten.

A l'intérieur, à l'arrière du bâtiment, en RDC, une zone est décaissée pour intégrer des sanitaires et des réserves.

Cette extension est enterrée et recouverte d'une toiture végétalisée formant une terrasse.

Parallèlement à l'organisation des nouveaux espaces de distribution, nous proposons de supprimer les édicules qui se trouvent au niveau du parc à instruments (salle de tests et sortie esc salle annexe) pour redonner à la silhouette toute son évidence et la force de l'épaulement auquel s'adosse l'Observatoire.

La salle de tests est installée au R+2 prenant la lumière en façade sud, avec les autres bureaux demandés pour Météofrance.

Enfin, une circulation enterrée est créée dans la plateforme du parc à instruments pour relier la salle annexe et l'observatoire au restaurant. Elle est recouverte d'une toiture végétalisée. Un puits de lumière crée une émergence ponctuelle.

Matériaux utilisés :

- les toitures terrasses seront végétalisées
- l'extension de l'entrée est couverte en cuivre
- les façades créées sont en pierres récupérées sur site ou d'aspect similaire (grès, granit, schiste)
- garde-corps gris anthracite.